

Dossier d'autorisation d'urbanisme

00600617J0002

Aspremont - Alpes-Maritimes

Type

Permis d amener

État

Autorisé

Autorisation

10/01/2018

Surface créée

-

Surface démolie

-

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 07/08/2026 à 13:54 depuis RegistreDesPermis.fr.

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	00600617J0002
Type	Permis d aménager
État d'avancement	Autorisé
Nature du projet	-
Destination	-
Demandeur	CREMATORIUMS DE LA METROPOLE NICE COTE-D'AZUR
SIREN / SIRET	829446269 / 82944626900013

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2017
Autorisation	10/01/2018
Décision	10/01/2018
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2018-01
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	2018-01

Localisation

Adresse	CH VALLON DU ROGUEZ ASPREMONT 06790
Commune	Aspremont (06006)
Département	Alpes-Maritimes (06)
Région	Provence-Alpes-Côte d'Azur (93)
Code postal	06790
Parcelles cadastrales	C 4, C 173, C 174

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
-------------	-------	-------	---------	-------------	----------------

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	-
Statut source	Autorisé
Nature déclarée	-
Nature complétée	-
Destination principale	-
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	-
Surélévation	-

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	9db13a09-72a9-4871-b430-13872b4890b3
Première importation	19/05/2026 10:00
Dernière observation	19/05/2026 10:00

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
CREMATORIUMS DE LA METROPOLE NICE COTE-D'AZUR	829446269	Société du permis
KPMG	775726417	Commissaire aux comptes titulaire
AXEL JEAN BERNARD REBAUDIERES	-	Administrateur
BEATRICE DE BLAUWE (GRANCHET)	-	Administrateur
PIERRE PLANCHON	-	Administrateur
VALENTIN JEAN-JULES RYNGAERT	-	Administrateur
MARC PIERRE ANTOINE SAMPSONIS	-	Administrateurs représentant les salariés
AMADOU SQUARE	-	Commissaire aux comptes suppléant
JEAN-MARIE IDELON-RITON	-	Commissaire aux comptes titulaire
MARIE LENAICK ANNE AMELIE GUILLEMOT	-	Président du conseil d'administration et directeur général
LA SOCIETE DES CREMATORIUMS DE FRANCE	402761787	Président de SAS
FUNECAP HOLDING	524716610	Président de SAS
OLIVIER SERIN	-	Directeur Général
KPMG	775726417	Commissaire aux comptes titulaire
CÉDRIC TROUBOUL	-	Directeur Général
SALUSTRO REYDEL	652044371	Commissaire aux comptes suppléant
BEATRICE ANNE DE BLAUWE (GRANCHET)	-	Président du conseil d'administration

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.